

Comprendre et négocier un contrat

Contrat de production et d'exposition, contrat de résidence, d'acquisition, d'édition, mandat de vente : les artistes-auteur-ices sont amené-es à signer des contrats dans de nombreuses situations professionnelles. Quelles sont les règles essentielles à connaître ? Quelle protection apporte le droit d'auteur ? Comment repérer les clauses sensibles, négocier ses conditions et réagir en cas de désaccord ou de litige ?

Cette formation propose des repères juridiques et méthodologiques pour analyser les principaux contrats rencontrés dans le champ des arts visuels, identifier les points de vigilance, repérer les éléments pouvant être négociés et connaître les ressources mobilisables en cas de difficulté.

Public visé

Artistes-auteur-ices (plasticien-nes, graphistes, photographes, commissaires d'exposition, critiques d'art...) engagé-es dans une pratique professionnelle ou en voie de professionnalisation, ainsi que **toute personne amenée à contractualiser avec des artistes** ou à les accompagner dans le cadre de leurs activités.

Prérequis

Aucune connaissance juridique préalable n'est requise.

Il est recommandé d'être concerné-e par des situations de contractualisation dans le champ des arts visuels : commande, exposition, résidence, cession de droits, édition.

Pour suivre la formation en e-learning sur artist forever, le ou la bénéficiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, d'une connexion internet stable, d'un navigateur web à jour et d'une adresse email valide. L'utilisation d'un casque ou d'écouteurs est recommandée.

Informations pratiques

Dates : du 01.01.26 au 31.12.26
entrées et sorties permanentes

Durée estimée : **14 heures**

Modalités : formation interactive
à suivre en autonomie sur la plateforme
www.artistforever.fr

Tarif et modalités de prise en charge

Coût de la formation : **140 euros**

Tarif bénéficiaires du RSA : 70 euros

Paiement direct possible en ligne

Financements possibles selon votre situation,
après étude de votre demande.

Modalités et délais d'accès

Paiement en ligne : inscription et paiement sur la
page de la formation ; accès immédiat après
validation du paiement.

Demande de financement : préinscription via le
[formulaire dédié](#) ; démarches à engager au moins
1 mois avant le démarrage souhaité ; accès
ouvert sous 7 jours ouvrés maximum après
validation du financement et réception du dossier
complet.

Contacts

Pour toute question administrative, pédagogique
ou technique : Marion Resemann

Pour toute demande liée à une situation de
handicap ou à un besoin d'adaptation :
Cyrille Guitard, référent handicap

Mail : artistforever@40mcube.org

Téléphone : 02 90 09 64 11

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant-es seront en mesure de :

- Repérer les mentions essentielles d'un contrat, comprendre son organisation générale et identifier les responsabilités engagées par les parties.
- Identifier ce qui caractérise une œuvre protégée par le droit d'auteur et repérer les titulaires des droits, notamment en cas de co-auteur-ices.
- Délimiter les conditions d'exploitation d'une œuvre dans une clause de cession de droits d'auteur : droits cédés, durée, territoire, supports, finalités et rémunération.
- Identifier le rôle des organismes de gestion collective et les situations dans lesquelles ils peuvent intervenir.
- Repérer les éléments intégrés, représentés ou utilisés dans une œuvre ou un projet artistique nécessitant l'autorisation de tiers.
- Analyser un contrat afin d'identifier les points de vigilance, prioriser les clauses à négocier et formuler des demandes de modification adaptées.
- Identifier les premiers réflexes à adopter en cas de difficulté d'exécution, de non-respect d'un contrat, de désaccord ou de litige, et repérer les interlocuteur-ices ou recours possibles.

Programme de la formation

- Chapitre 1 - La structure du contrat et les responsabilités des parties
- Chapitre 2 - L'œuvre et les titulaires de droits
- Chapitre 3 - Le droit d'auteur
- Chapitre 4 - Les organismes de gestion collective
- Chapitre 5 - Les autorisations de tiers
- Chapitre 6 - Analyser et négocier un contrat
- Chapitre 7 - Réagir en cas de désaccord, d'inexécution ou de litige

Méthodes pédagogiques

La formation est suivie en autonomie sur la plateforme pédagogique www.artistforever.fr, sous la forme d'une vidéo interactive scénarisée. Elle est illustrée par un-e artiste-auteur-ice et mise en voix.

Elle est enrichie par des interviews vidéo de professionnel·les en activité, qui partagent leurs expériences professionnelles et présentent des exemples concrets de situations rencontrées dans leur pratique.

La formation alterne apports théoriques, exemples professionnels et exercices de mise en pratique à partir de situations concrètes ou du projet de l'apprenant·e. Ces exercices permettent de vérifier progressivement l'acquisition des compétences visées.

Afin de faciliter l'accessibilité des contenus, un sous-titrage et une version texte sont disponibles pour chaque chapitre. La retranscription écrite des contenus de formation peut être téléchargée et conservée par les apprenant·es.

À l'issue de la formation, l'apprenant·e conserve un accès à la formation pendant un an.

Modalités d'évaluation

Un test d'auto-positionnement est proposé en début et en fin de formation afin de mesurer l'évolution du positionnement de l'apprenant·e au regard des compétences visées.

Les acquis sont évalués au travers d'une mise en pratique portant sur l'analyse d'une proposition de contrat. Cette mise en pratique permet de vérifier la capacité de l'apprenant·e à :

- identifier les points de vigilance du contrat ;
- repérer les clauses manquantes ou imprécises ;
- analyser les éventuels déséquilibres entre les parties ;
- préparer des arguments de négociation adaptés.

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Les formations e-learning intègrent plusieurs fonctionnalités facilitant l'accessibilité des contenus :

- possibilité d'utiliser le zoom du navigateur ;
- compatibilité avec les lecteurs d'écran, sous réserve de l'équipement et des logiciels utilisés ;
- navigation possible au clavier ;
- sous-titrage des contenus vidéo ;
- mise à disposition d'une version texte des contenus de formation.

Les besoins d'adaptation peuvent être signalés en amont de l'inscription auprès du référent handicap de 40mcube, afin d'étudier les modalités d'accompagnement ou d'adaptation possibles.

Pour plus d'informations, consultez le [livret d'accueil en formation des personnes en situation de handicap](#).

Témoignages d'apprenant·es ayant suivi la formation

« C'est idéal de pouvoir suivre la formation à son rythme, à tout moment, de pouvoir revenir sur certains points si besoin. Les exemples sont concrets et rendent plus réelles les situations qui peuvent être rencontrées. La formation est aussi très riche en ressources pour poursuivre les recherches. » Salomé, artiste-autrice

« C'est une formation complète qui permet de décrypter les différents contrats que les artistes-auteurs sont amenés à signer suivant les situations. » Elise, artiste-autrice

« La formation est complète et poussée pour chaque chapitre. Le côté didactique et le fait que l'on peut prendre son temps est particulièrement agréable. » Elisa, artiste-autrice

« Contenu étayé, constructif et adapté à la profession » Adeline, artiste-autrice

« Très complète, on rentre en profondeur dans les différents sujets et on a accès à tous les récaps de chaque partie. Un gros plus pour le design graphique qui rend la formation ludique et qui sort un peu des codes traditionnels "corporate" qu'on voit en ligne un peu partout ! » Romane, artiste-autrice

Indicateurs 2025

Taux de satisfaction : **87 %**

Taux de recommandation : **86 %**

Données calculées sur la base de 14 répondant·es au questionnaire de satisfaction, parmi les bénéficiaires relevant de la formation professionnelle.

Taux de complétion : **82 %**

Donnée issue du suivi de la plateforme, correspondant aux bénéficiaires ayant terminé l'ensemble du parcours e-learning.

40mcube
48, avenue Sergent Maginot 35000 Rennes
Siret : 440 602 134 000 23

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09 536 35 auprès du préfet de région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : 40mcube est certifié au titre de la catégorie "actions de formation". [Certificat n° 2020/89175.3](#)

Document mis à jour le : 18/06/2026